

District de l'Ain de Football

26 rue du Loup-01440 VIRIAT

Tél: 04.74.22.87.87

Email: district@ain.fff.fr - Site: http://ain.fff.fr

Bulletin Officiel n° 37 du Jeudi 7 Avril 2022





14ème min : interruption des rencontres DEPARTEMENTALES et régionales Week end des 9 et 10 Avril 2022

Le District de l'Ain de Football s'associe pleinement à la démarche de la LAuRAFoot (ci-dessous). De ce fait, les rencontres départementales seront impactées.

Par conséquent, nous vous informons qu'une interruption de l'ensemble des rencontres départementales aura lieu ce weekend du 9 et 10 avril afin d'endiguer la violence dans nos enceintes sportives.

- > Protocole de la 14ème minute (matchs régionaux et départementaux du week-end des 9 et 10 avril 2022) à appliquer sur toutes les rencontres avec arbitres officiels et vivement recommandé aux arbitres bénévoles :
- L'arbitre **officiel ou bénévole** (du match siffle l'interruption temporaire de la rencontre à la 14^{ème} minute environ à l'occasion d'un arrêt de jeu. Le ou les arbitres officiels rejoignent leur vestiaire.
- Si elles le souhaitent, les équipes peuvent en faire de même ou rester sur le terrain (tout geste de solidarité sera le bienvenu).
- Lorsqu'un délégué officiel est présent, il mentionnera sur son rapport dans les observations diverses le respect de la mise en place de ce protocole et relèvera d'éventuelles manifestations hostiles et/ou bienveillantes.

Après 5 minutes de délai, l'arbitre reprendra le cours de son match selon l'arrêt de jeu précédant l'interruption de la rencontre.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet du District de l'Ain.

TRESORERIE

RELEVE DES CLUBS

Le 2^{ème} relevé de la saison 2021/2022 des clubs arrêté au 31 Mars 2022 a été envoyé aux trésoriers des clubs le Vendredi 1^{er} Avril 2022.

Date de paiement (ou de prélèvement) : 25 Avril 2022.

ATTENTION!

Seuls les clubs présentant un solde débiteur seront prélevés.

En cas de non-paiement, l'article 47 – Règlement financier - des règlements du District sera appliqué.

RAPPEL - Clubs réglant par chèque :

Balan FC Bourg Sud Chazey Bons Leyment Valserhône Gp de Jeunes

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 05.04.2022

CERTIFICATS MEDICAUX

MASIA Patrice: indisponibilité médicale jusqu'au 5 juin 2022. PERCHE Nicolas: indisponibilité médicale jusqu'au 8 avril 2022. METEAU Patrice: indisponibilité médicale jusqu'au 17 avril 2022.

COURRIERS ARBITRE:

BOUBHIB Mourad : courrier pour prévenir de l'absence.

SAHIN Selman / GHELLAB Tarik : courrier reçu, réponse sera faite.

COURRIERS CLUBS

BRESSE FOOT 01 : demande d'arbitre officiel pour la coupe féminine : réponse déjà faite.

ATT OYONNAX : réponse déjà faite.

CS VIRIAT : Demande arbitres assistants en U15 : réponse à venir.

FC ARTEMARE : Demande arbitre en D5 : réponse à venir.

INFORMATIONS

La CDA rappelle l'organisation de matinée arbitrage au sein de 4 clubs que nous remercions d'avance. Ces réunions sont sur invitation et des mails sont envoyés via la messagerie des clubs.

SAMEDI 9 AVRIL : FEILLENS + COTIERE LUENAZ SAMEDI 16 AVRIL : PLAINE TONIQUE + IZERNORE

Le Président, Le Secrétaire, Romain JARJAVAL Pierre HERMANN

80 80 80 RD

FORMATION INITIALE ARBITRAGE

Une dernière formation initiale en arbitrage (pour devenir arbitre officiel) aura lieu aux dates suivantes :

Samedi 07 Mai 2022 (Journée) Samedi 14 Mai 2022 (Journée) Jeudi 26 Mai 2022 (Journée)

Les inscriptions sont à effectuer sur le site de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football en téléchargeant le dossier d'inscription.

<u>Devenir Arbitre! Le calendrier des formations initiales arbitres. – Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football</u> (fff.fr)

REUNION REFERENTS ARBITRAGE

Des réunions par secteur auront lieu à l'attention des référents en arbitrage et dirigeants de chaque club afin d'évoquer la sensibilisation, le recrutement et l'accompagnement des arbitres.

Des convocations sur les messageries officielles ont été effectué

Samedi 09 Avril 2022 (9h00 à 12h00) :

FEILLENS et CÔTIERE LUENAZ

Samedi 16 Avril 2022 (9h00 à 12h00) :

IZERNORE et MONTREVEL

Stade des Dîmes (club house)

JASSANS-FRANS FOOTBALL SC MILLE ETANGS F.C. VEYLE VIEUX JONC FOOTBALL CLUB DE BORD DE VEYLE F.C. DOMBES BRESSE FAREINS SAONE VALLEE FOOT A.S. GUEREINS GENOUILLEUX A.S. MISERIEUX TREVOUX A.S. ST ETIENNE S/CHALARONNE ENT.S. VAL DE SAONE U.S. FEILLENS ESSOR BRESSE SAONE A.S. GRIEGES PONT DE VEYLE F.C. MANZIAT U.S. REPLONGES F.C. SERMOYER LA ST CYRIENNE U.S. A.S. ST LAURENTIN A.S. BAGE LE CHATEL ET.S. CORMORANCHE FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE ISN FOOTBALL CLUB DE CHANEINS FOOT TROIS RIVIERES

9/04 Cotière Luenaz

Stade de La Boisse FOOTBALL CLUB COTIERE-LUENAZ F. OLYMPIQUE LEYMENTAIS U. S. DES BERGES DU RHONE A. S. PEYRIEU BRENS AMBERIEU F.C. CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL J.S. BETTANT ST DENIS EN BUGEY AMBUTRIX F.C. U.S. VAUX EN BUGEY A.S. VERTRIEU ENT.S. AMBRONAY ST JEAN LE VIEUX F.C. PRIAY C. S. J. CHATILLONAISE C.S. LAGNIEU F. C. ST-VULBAS PLAINE DE L'AIN F. C. SERRIERES DE BRIORD - VILLEBOIS F.C. ST MAURICE DE GOURDANS ENT. BAS BUGEY RHONE A.S. COLOMIEU F. C. DE BALAN AIN SUD F. C. MULTISPORT DE BRESSOLLES OLYMPIQUE BUYATIN COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU F.C. DOMBES U.S. DES DOMBES C. S. A. DE LA VALBONNE F.C. MAS RILLIER FUTSAL COTIERE DE L'AIN

F.C. ST MARCEL
S. C. PORTES DE L'AIN
MIRIBEL FOOT
MONTLUEL FOOT CLUB
CENTRE DOMBES FOOTBALL
A.S. CHAZEY RONS

16/04 Izernore Stade Izernore U.S. ARBENT MARCHON

CONCORDIA F.C.

PLASTICS VALLEE F.C. A.S. DORTAN LAVANCIA F.C. HAUT REVERMONT A.S. HAUTECOURT ROMANECHE F.C. D'INJOUX GENISSIAT U.S. D'IZERNORE A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL U.S. NANTUATIENNE F.C. NURIEUX A. DES PORTUGAIS AM.S. TRAVAILLEURS TURCS OYONNAX ENT ST MARTIN MAILLAT COMBE DU VAL VALSERINE FOOTBALL CLUB U.S. VEYZIAT OYONNAX UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER A.S. ANGLEFORT C.S. DE BEON C.S. DU VALROMEY C.O. DU PLATEAU A.S. VIRIEU LE GRAND FOOTBALL CLUB ARTEMARE GROUPEMENT JEUNE VALSERHONE GROUPEMENT JEUNES DU HAUT-BUGEY

16/04 Plaine Tonique Stade de Montrevel (Moulin Neuf) A.S.C. LATINO AMERIC.& EUROP.

F.O. BOURG EN BRESSE F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01 BOURG SUD F. C. BRESSANS PLAINE REVERMONT FOOTBALL O. DE ST DENIS LES BOURG C.S. VIRIAT A.S. D'ATTIGNAT F. C. BRESSE NORD J. S. BRESSE DOMBES BRESSE TONIC FOOT FOOTBALL CLUB PLAINE TONIQUE C.S. CHEVROUX A.S. CHAVEYRIAT F.C. CORMOZ ST NIZIER F.C. CURTAFOND CONFRANCON ST M. ET. S. FOISSIAT ETREZ ESB FOOTBALL MARBOZ O. SUD REVERMONT 01 ENT.S. REVERMONTOISE OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN - PAYS DU CERDON BRESSE FOOT 01

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

Réunion du 5 Avril 2022

Présents: MM DELIANCE, VERNAY, BOURDON, PELLET, GUTIERREZ.

Excusé: M. BACONNET

Courrier:

- du club de Cormoranche suite au déplacement à Bord de Veyle.
- de Serrières Villebois.

03 80 80 B

Rappel!

- Lorsqu'une réserve est notifiée sur une FMI (réserve d'avant match et d'après match), elle doit être confirmée par le club sous 48 heures par mail ou courrier envoyé au District.
- La formulation d'une réserve ne doit pas citer un article (article 22.2 par exemple) mais doit être impérativement motivée.

Si ces 2 conditions ne sont pas remplies, la réserve ne sera pas prise en compte.

80 80 80 B

Dossier n° 159

Match n° 24407984 : Thoissey 3/Misérieux Trévoux 5 – Seniors D5 poule F – du 3/04/2022

Courrier du club de Misérieux Trévoux annonçant le forfait de son équipe : 1er forfait.

Score

Misérieux Trévoux 5 : 0 but / - 1 point

Thoissey 3:3 buts / 3 points

Le club de Misérieux Trévoux est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 160

Match n° 24396989: Foot 3 Rivières 2/Portes de l'Ain 3 – Seniors D5 poule B – du 3/04/2022

Courrier de Portes de l'Ain annonçant le forfait de son équipe : 2ème forfait.

Score:

Portes de l'Ain 3 : 0 but / - 1 point Foot 3 Rivières 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Portes de l'Ain est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 161

Match n° 24408072 : Ol. Buyatin 2/Bettant 1 - Seniors D5 poule H - du 3/04/2022

Courrier de Bettant annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score:

Bettant 1:0 but / - 1 point

Ol. Buyatin 2 2:3 buts / 3 points

Le club de Bettant est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 162

Match n° 23563756 : Fareins Saône Vallée 2/Bourg Sud 3 – Seniors D4 poule C – du 3/04/2022

Courrier de Fareins Saône Vallée annonçant le forfait de son équipe : 1er forfait.

Score:

Bourg Sud 3: 3 buts / 3 points

Fareins Saône Vallée 2 : 0 but / - 1 point

Le club de Fareins Saône Vallée est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 163

Match n° 23556978: Bressans Fc 2/Bas Bugey Rhône 1 – Seniors D3 poule A – du 3/04/2022

Courrier du club de Bas Bugey Rhône annonçant le forfait de son équipe : 1er forfait.

Score:

Bas Bugey Rhône 1 : 0 but / - 1 point Bressans FC 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Bas Bugey Rhône est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 164

Match n° 24408073 : Priay 2/Culoz Grand Colombier 3 – Seniors D5 poule H – du 3/04/2022

Courrier de Culoz Grand Colombier annonçant le forfait de son équipe : 3ème forfait.

Score:

Priay 2:3 buts/3 points

Culoz Grand Colombier 3:0 but / - 1 point

Du fait du 3^{ème} forfait, Culoz Grand Colombier 3 est désormais <u>forfait général</u>.

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptes.

Le club de Culoz Grand Colombier est redevable de la somme de 79 €uros au District.

Dossier n° 165

Match n° 24152162 : Saône Beaujolais 1/FBBP 2 – U15 Féminines à 8 – du 3/04/2022

Courrier du FBBP annonçant le forfait de son équipe.

Score:

Saône Beaujolais 1:3 buts / 3 points

FBBP 2:0 but / - 1 point

Pas d'amende.

Dossier n° 166

Match n° 23556568 : Bord de Veyle 1/Cormoranche 1 – Seniors D3 poule C – du 3/04/2022

Le club de Bord de Veyle disposait pour ce week-end d'un arrêté municipal « portant interdiction d'utiliser les terrains ».

Cependant, le club de Cormoranche n'avait pas été prévenu et l'équipe a donc effectué le déplacement.

En conséquence, lorsque le match sera effectivement joué, le club de Bord de Veyle devra procéder aux remboursements des frais de déplacement au club de Cormoranche (selon le barème en vigueur).

Dossier n° 167

Match n° 23556552: Bord de Veyle 1/St Martin Maillat CV 1 – Seniors D3 poule C – du 20/03/2022

Réclamation du club de St Martin Maillat CV sur la participation du joueur LABALME John, licence n° 2544130975, du club de Bord de Veyle, au motif que ce joueur est suspendu d'un match automatique + un match ferme suite à une expulsion avec date d'effet au 21 Février 2022.

Considérant que la Commission des Règlements a pris connaissance de la réclamation du club de St Martin Maillat CV formulée par courriel en date du 25/03/22 pour la dire irrecevable au motif « hors délai » (art. 186.1 des Règlements Généraux de la FFF).

Considérant cependant qu'au vu du motif évoqué, la commission usant de son droit d'évocation, conformément à l'article 187.2 des R.G. de la FFF, s'est saisie du dossier ; que cette évocation a été communiquée au club de Bord de Veyle le 30/03/22 qui n'a pas fait part de ses remarques à la commission.

Après vérification dans les fichiers, le joueur LABALME John a été sanctionné par la Commission de Discipline d'un match automatique + un match d'arbitrage avec date d'effet de la suspension au 21/02/2022.

De ce fait, il ne pouvait pas participer à la rencontre du 20/03/2022. Pour information, un match purgé est une rencontre officielle effectivement jouée (art. 61 des R.G. du District et art. 226 des R.G. de la FFF).

L'équipe de Bord de Veyle 1 perd le match par pénalité.

Score:

Bord de Veyle 1 : 0 but / - 1 point

St Martin Maillat CV 1:1 but / 3 points

Le joueur LABALME John est suspendu de 1 match ferme pour avoir participé à la rencontre en état de suspension avec date d'effet au 11/04/2022.

Le club de Bord de Veyle est redevable de la somme de 109 €uros au District.

SPORTIVE SENIORS

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI <u>avant 20H</u> le dimanche soir sous peine d'amende. Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

*_*_*_*_*

Réunion du 5 avril 2022

Terrains impraticables avec arrêté Municipal :

Mairie de BOURG EN BRESSE : fermeture des terrains en herbe et synthétiques pour la Chagne et les Vennes.

Mairie de MEZERIAT : arrêté municipal.

St Martin du Mont Esr, Bourg Fo, Bourg Sud; FBBP01; Ol. St DENIS les BOURG; Izernore Us, Ol. Sud Revermont (CEZERIAT – MONTAGNAT); Vertrieu As; Côtière Meximieux Villieu; Foissiat Etrez Es; Veyle Vx Jonc Fc (SERVAS); Attignat As pour le samedi; Chatillon La Palud Js; Marboz Esb; Oyonnax Att (BELLINAT); Nurieux Fc; Mas Rillier Fc (MIRIBEL); Ambérieu Fc; Veyle Saône Fc; Bord de Veyle (MEZERIAT); Viriat Cs; Centre Dombes Foot (Villars Les DOMBES); Arbent Marchon Us;

Terrains Impraticables:

Bresse Tonique Foot; ST Martin Mcv; Valserine Fc; Montréal As; Nantua Us; Curtafond Confrançon Fc; Lagnieu Cs; Veyziat Us; Bressans Fc, Plaine Tonique Fc (pour samedi soir); Vaux en Bugey Us; St Denis Ambutrix Fc; St Laurent As (uniquement pour senior 2); Dombes Bresse Fc; Plaine Revermont Foot; Mille Etangs Sc; Grp Jeune Valserhône; Attignat As (U15); Essor Bresse Saône; Côtière Luénaz Fc

Les rencontres non jouées du 2 et 3 avril ont été reportées au 16 et 17 avril – vérifiez vos programmations -

Manziat Fc: rencontre D5 poule D du dimanche 3 avril Cormoz St Nizier Fc 1 – Manziat Fc 2 a été inversée et c'est jouée au stade de la Chassagne à MANZIAT (rencontre retour J10 inversée)

Ol. Rives de l'Ain : rencontres senior 2 D4 poule A au stade G. REVERDY à JUJURIEUX jusqu'à la fin de saison.

Arbent Marchon Us: modification date rencontre D4 poule A du dimanche 10 avril 2022.

Oyonnax Att: accord pour avancer rencontre D4 poule A. **Nantua Us**: modification rencontre D1 du 10 avril 2022

BourgFo: accord pour modification changement de jour et de lieu rencontre D1.

Modifications rencontres

Compétition : D4 Poule : A N° Match : 23564034

Rencontre: Arbent Marchon Us 2 – Oyonnax Att 2

Initialement prévu 10/04/2022 Heure: 13h00 Terrain: Stade municipal à

Aura lieu le : 09/04/2022 Heure : 17h00 Terrain : Stade municipal à

ARBENT

Commentaire : Accord des 2 clubs

Compétition : D1 Poule : A N° match : 23551501

Rencontre: Nantua Us 1 – Bourg Fo 1

Initialement prévu 10/04/2022 Heure: 15h0 Terrain: Stade municipal de NANTUA

Aura lieu le : 09/04/2022 Heure : 18h Terrain : Complexe sportif de

<u>00</u> VEYZIAT

Commentaire : Accord des 2 clubs

COMMISSION COUPES

Le tirage des ¼ et ½ finales des coupes de l'Ain, des Groupements et des Féminines auront lieu le **Mercredi 20 Avril 2022 à 19 H 00 au garage Volkswagen de Bourg en Bresse** (124 Avenue Amédée Mercier).

Les clubs qualifiés sont invités et les dotations seront remises.

*_*_*_*_*

Réunion du 5 avril 2022

Suite aux rencontres de championnat non jouées, reprogrammées les 16 et 17 avril, certains matchs des coupes de l'Ain et groupements sont avancées <u>au mercredi 13 avril à 20h00</u>.

La rencontre de coupe de l'Ain **Dombes Bresse Fc 1 – Misérieux Trévoux As 2** est programmée le **vendredi 15 avril 2022 20h00 à NEUVILLE les DAMES**. Accord des 2 clubs.

La rencontre coupe Morandas **Replonges Us 5 – Jassans Frans Foot 5** vendredi 15 avril à 21h.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI <u>avant 20H</u> le dimanche soir sous peine d'amende. Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

*_*_*_*_*

Réunion du 5 avril 2022

<u>Terrains impraticables</u> (voir sportive seniors)

Les rencontres non jouées du 2 et 3 avril ont été reportées au 16 et 17 avril – vérifiez vos programmations -

Bord de Veyle Fc: demande pour inversion rencontre U15 D3 poule E du 3 avril 2022.

Viriat Cs : pas possible d'accueillir pas de disponibilité terrain.

Thoissey Esvs: modification rencontre U15 D2 poule C.

Montréal As : accord pour avancer rencontre U15 D2 poule C.

Berges du Rhône Us : rencontre U15 D3 poule G dimanche 10 avril au stade municipal de St

VULBAS.

Bord de Veyle Fc : demande pour inversion rencontre U18 D3 poule E du samedi 2 avril 2022.

Centre Dombes F.: pas possible de recevoir terrain impraticable.

Ol. Sud Revermont01: rencontre U18 D3 poule E samedi 9 avril **au stade L. EVIEUX à CEZERIAT**.

Modifications

Compétition : **U15 D2** Poule : **C** N° de **24379453**

match:

Rencontre : M Thoissey Esvs 1 – Montréal As 2

Initialement prévu 10/04/2022 Heure: 10h00 Terrain: Stade R.VAILLANT à ST DIDIER sur CHAL.

le :

Aura lieu le : 09/04/2022 Heure : 17h00 Terrain : Stade Des Petits Oiseaux à THOISSEY

Commentaire : Accord des 2 clubs

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI <u>avant 20H</u> le dimanche soir sous peine d'amende. Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

*_*_*_*_*

Réunion du 5 avril 2022

Terrains impraticables du 2 et 3 avril

FBBP01 (arrêté municipal); Lagnieu Cs;

Grp Jeunes Valserhône : rencontre U15F du 9 avril **à 13h30** complexe sportif Etournelles à CHATILLON DE MICHAILLE.

Cormoz St Nizier : rencontre senior à 8 poule C du samedi 9 avril avancée au vendredi 8 avril 20h30.

Rappel:

Seniors F à 8 - Poules A et B:

Parution du calendrier sur 10 journées.

Les 6 premières journées seront à jouer obligatoirement.

Les journées 7 (du 17/04), 8 (du 01/05), 9 (du 15/05) et 10 (du 20/03) seront facultatives

(accord entre les clubs pour jouer ou non les rencontres en fonction de leurs effectifs, disponibilités de terrain, volonté, ...).

De plus, si les journées 7, 8, 9 et 10 ne sont pas jouées, pas d'application de forfait tarifé.

Classement final au ratio du nombre de matchs.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

FORMATIONS DE CADRES

TRIMESTRE 3: MARS & AVRIL & MAI

<u>CERTIFICATIONS</u>: Samedi 16 Avril (District VIRIAT) – 13 Inscrits

CFF1: 4 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FC BORDS DE SAONE SC PORTES DE L'AIN AUVINET Jérémy GIROUD Romain

AS MONTREAL LA CLUSE FC DOMBES BRESSE
CHERUBIN Kenny HUMBERT Hugo

CFF2: 2 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FC BRESSANS AS VEZERONCE HUERT

RAMOS Juan JUBAN Quentin

CFF3: 7 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

BEN BRAHIM Aniss

US ANNECY LE VIEUX

AS ATTIGNAT SALERNO Andrea

BOZONNET Thibault

ARCADE FOOT – PAYS LUNETIER

CS VIRIAT TETE Omar

HERNANDEZ Sacha

ES REVERMONTOISE

ES GENAS AZIEU VUILLOT Quentin

MEISTER Mathias

Module U9: Lundi 18 Avril et Mardi 19 Avril (ST BENIGNE) - 9 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FC VEYLE VIEUX JONC

GUIGUE Rémy

MASCARENHAS VIEIRA

HOULIEZ Hugo

MONTES Noah

MEVEU Maxime

FC CORMOZ ST NIZIER
AS CHAVEYRIAT
TISSERAND Cheyenne
BUELLET Fiona

BENONNIER Kévin

Module U15 : Vendredi 22 Avril et Samedi 23 Avril (MEXIMIEUX) – 2 Inscrits - ANNULE

Pré-inscriptions effectuées :

CS LAGNIEU VALSERINE FC
BELLON Emilien NUNES Filipe

Module U9: Lundi 25 Avril et Mardi 26 Avril (ST MARTIN DU MONT) – 6 Inscrits - ANNULE

MERCI A L'ENSEMBLE DES INSCRITS DE REPORTER LEURS INSCRIPTION SUR LE MODULE U11 à BELLIGNAT du Mardi 25 et Mercredi 26 Avril OU MODULE U9 à St BENIGNE du Lundi 18 et Mardi 19 Avril.

<u>Pré-inscriptions effectuées :</u>

AMBERIEU FC
ZEGHARI Nabil

ES REVERMONTOISE

CS LAGNIEU CARLET Nathan
HAYERE Lucas CHAUVEAU Clément
SABRAN Baptiste

FC CORMOZ ST NIZIER

BENONNIER Kévin

Module U11: Lundi 25 Avril et Mardi 26 Avril (BELLIGNAT) - 21 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

PLASTICS VALLEE FC

BOCQUILLOD Lucie

CHEVALLIER Gaetan

HAMMANI Mehdi

KHEFACHE Nassim

KOSE Habib

AS MONTREAL LA CLUSE

CHEVALLIER Gaetan

FRANCO Florian

MARTINAND Hugo

MORGNIEU Léo

NAOUFAL Ali

RAIS Mohammed FC BORDS DE SAONE

ROSSI Joey DA SILVA GONCALVES Marianna

SAIOUD Ahmed

TOK Yasin E. ST MARTIN MAILLAT COMBE DU VAL

TREMBLAY Rémy SANTOS RODRIGUES Leonardo

TURKER Mustafa

ZHOURI Mohamed Ayoub NURIEUX FC

BOCQUILLOD Maxime

CONCORDIA FC

BOEGLIN Sébastien CS VIRIAT

LAFFONT Lino

Module U9: Vendredi 29 Avril et Samedi 30 Avril (BELLIGNAT) - 0 Inscrit

Pré-inscriptions effectuées :

CFF4: Lundi 09, Mardi 10, Jeudi 12 et Vendredi 13 Mai (VIRIAT) – 9 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN CONCORDIA BELLEGARDE

BEN BRAHIM Aniss BOEGLIN Sébastien

AS MONTREAL LA CLUSE CS LAGNIEU
CHERUBIN Kenny BELLON Emillien

O. SUD REVERMONT 01 CS VIRIAT

DIDION Marine JOVINAC Jean Ely Wilson

EL OUALI Sarah

FOOT TROIS RIVIERES

ESVS THOISSEY LACHARME Elise

CANARD Jérémy

<u>CERTIFICATIONS</u>: Samedi 25 Mai (District VIRIAT) – 10 Inscrits

CFF1: 2 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

O. ST DENIS LES BOURGFC VEYLE SAONEJIMENEZ YostinPEREIRA Alexis

CFF2: 2 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

AS MONTREAL LA CLUSE FC LIERS
CHERUBIN Kenny DIRAT Jordan

CFF3: 6 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

US CULOZ GRAND COLOMBIER

CAMBIER Matthias

VALSERINE FOOTBALL CLUB

GOMES GONCALVES Bruno

SILLA Mustafa

FAREINS SAONE VALLEE FOOT

DE OLIVEIRA Manuel AS MONTREAL LA CLUSE

REVOLON Ludovic LANDIM MONTEIRO Jean-Charles

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2009) : Listing des joueurs conservés pour la suite du parcours

LISTING DES JOUEURS RETENUS POUR LE PARCOURS DE DETECTION DEPARTEMENTAL (Jeudi 28 Avril) :

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
AIN SUD	REPIQUET	Théo	15/08/2009
AIN SUD	BUISSON	Ugo	01/10/2009
AIN SUD	ANDRIETTI	Tom	12/01/2009
AIN SUD	MALERBA	Théo	19/08/2009
AIN SUD	XHAFERAJ	Kevin	29/10/2009
AIN SUD	VINCIGUERRA	Tom	25/09/2009
AIN SUD	GOURMELEN	Maxime	07/05/2009
AIN SUD	CLUZEAU	Abel	07/10/2009
AIN SUD	AKERMI	Zoubir	07/10/2009
AIN SUD	ROSIER	Keyliann	07/12/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	HUSSON	Camille	16/07/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	MAGALHAES	Noah	05/01/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	MARMAIN	Nathan	13/03/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	HAOUY	Baptiste	01/09/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	APPETITI	Jocelyn	10/03/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	LOISON	Achille	11/09/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	RHIMI	Rayan	20/10/2009
AS MONTREAL LA CLUSE	EL KAMLI	Adam	23/06/2009
AS MONTREAL LA CLUSE	HAMADI	Mohamed	26/09/2009
BOURG SUD	BIHI	Ziane	21/01/2009
BOURG SUD	CARVALHO CORREIA	Yannick	
BOURG SUD	GAY	Tristan	19/08/2009 07/09/2009
COTIERE MV	CALARD	Hugo	09/02/2009
CS LAGNIEU	AZDADI	Omar	22/06/2009
CS LAGNIEU CS LAGNIEU			
	LAPERROUSE	Maxens	29/12/2009
CS LAGNIEU	MARTIN	Yanis	07/04/2009
CS LAGNIEU	CHAUVIN	Joris	20/01/2009
CS VALROMEY	GALVAO	Bastien	19/09/2009
CS VIRIAT	TUET	Simon	09/08/2009
CS VIRIAT	MIRMAND	Nathan	16/05/2009
CS VIRIAT	BERGER	Noa	16/08/2009
ESB MARBOZ	DURAFOUR	Malo	06/01/2009
ESB MARBOZ	PARMENTIER	Mickael	07/09/2009
ESB MARBOZ	RATTON	Louis	25/11/2009
ESSOR BRESSE SAÔNE	POMMIER	Enzo	18/05/2009
ESSOR BRESSE SAÔNE	BOZONNET	Jordan	30/03/2009
FBBP 01	TIXIER	Louka	03/02/2009
FBBP 01	EL OTHMANI	lyed	03/12/2009
FBBP 01	GARNIER	Noam	01/03/2009
FBBP 01	HASANI	Ensar	18/05/2009
FBBP 01	BUATOIS	Samuel	11/01/2009
FBBP 01	DELAIGUE	Timothée	21/01/2009
FBBP 01	FACHINETTI	Timéo	10/03/2009
FBBP 01	DIMITRIOU	Téo	14/01/2009
FBBP 01	CARNEIRO DE SOUSA	Timéo	17/02/2009
FBBP 01	BARTOLOMEU PEREIRA	Jules	04/08/2009
FBBP 01	DA SILVA	Tiago	14/04/2009
FBBP 01	DUQUE ESTRADA	Loucas	03/07/2009
FBBP 01	GERBEAUD	Robinson	01/02/2009
FBBP 01	YASAR	Alperen	23/07/2009
FBBP 01	ARCHENY	Léo	02/12/2009
FC BRESSANS	SAINT SULPICE	Dylan	23/01/2009
FC BRESSE NORD	FLEURY	Thibault	26/02/2009
FC SERRIERES VILLEBOIS	MATHEVET	Tylann	24/10/2009
FC VEYLE SAONE	JACQUET	Yael	20/03/2009
GJ VALSERHONE	DA SILVA SA	Gabriel	29/01/2009
GJ VALSERHONE	ZERABA	Imad	17/02/2009
GJ VALSERHONE	GALINDO CARLIER	Hugo	01/05/2009
GJ VALSERHONE	MAYET	Oscar	18/08/2009
JASSANS-FRANS-FOOT	FRAGNAUD	Maël	04/04/2009
O. SUD REVERMONT 01	GURAN	Rémi	25/07/2009
PLASTICS VALLEE FC	HARBOUCHE	Ayoub	25/07/2009
PLASTICS VALLEE FC	BEN RAHMOUN	Yaniss	20/02/2009
US REPLONGES	DEGRANGE	Valentin	13/08/2009

PARCOURS U14 (Joueurs nés en 2008) : Rassemblement Interdistricts

LISTING DES JOUEURS RETENUS POUR LE TOURNOI INTERDISTRICTS A LA LIGUE LE 21/04 (8h/17h) :

CLUB	NOM	PRENOM	Date Naissance
AIN SUD FOOT	ARNESANO	Hugo	19/01/2008
AIN SUD FOOT	YVARS	Sonny	05/04/2008
AIN SUD FOOT	VANNIERE*	Aurélien	04/05/2008
AS MISERIEUX TREVOUX	VIELLEPEAU	Noé	06/01/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	RONDEL	Nino	28/02/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	CHAPPAZ	Raphael	03/03/2008
ESSOR BRESSE SAÔNE	GARDETTE	Jules	04/03/2008
FBBP 01	AHTAF	Jibril	12/03/2008
FBBP 01	AKRAB	Naël	14/03/2008
FBBP 01	BOUZIANE	Saad	27/03/2008
FBBP 01	DJAARIRI	Imrane	30/01/2008
FBBP 01	PAYET	Ethann	05/01/2008
FBBP 01	SALAUN*	Noa	17/05/2008
GJ VALSERHONE	DUCHENE	Nohan	12/05/2008
OYONNAX PVFC	GARMA	Rayen	03/02/2008
OYONNAX PVFC	BEKAR	Enes	03/01/2008
Suppléants en cas d'absence o			
FC VEYLE SAONE	GUERRY	Zack	22/01/2008
FBBP 01	KIJANKA	Yvann	01/08/2008
AIN SUD FOOT	XHAFERAJ	David	01/06/2008

PARCOURS U15 (Joueurs nés en 2007) : Rassemblement Départemental

LISTING DES JOUEURS CONSERVES DANS LE CADRE DU PARCOURS (Prochaine opération le 27 Avril) :

Joueurs retenus suite au 25/02		<u> </u>	
Clubs	NOM	Prénom	Date de naissance
AS MISERIEUX TREVOUX	DRUERE	Enzo	02/01/2007
AS MISERIEUX TREVOUX	POUCHOY	Mathys	11/05/2007
BOURG SUD	SBIA BUFALO	Noham	09/08/2007
BOURG SUD	SAYOUR	Ilyasse	23/08/2007
BOURG SUD	MEKHLOUFI	Anis	09/02/2007
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	VIOLLET GASTRIN	Kilian	14/08/2007
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	MICHEL	Paul	03/10/2007
CS LAGNIEU	NIVOIS	Sandro	05/06/2007
CS VIRIAT	MOUBEMBE	Keyllan	29/09/2007
ES REVERMONTOISE	CHARNAY	Gabin	11/01/2007
FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE	MARTIN	Loan	07/10/2007
FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE	DE POORTER	Mauro	08/01/2007
FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE	MONNET	Lucas	25/02/2007
GROUPEMENT JEUNES VALSERHONE	DA SILVA SA	Matheo	28/05/2007
GROUPEMENT JEUNES VALSERHONE	MORALES	Ilan	25/11/2007
GROUPEMENT JEUNES VALSERHONE	PRIETO	Mathis	06/03/2007
JASSANS FRANS FOOT	POLLET DOUAY	Yanis	04/09/2007
Joueurs de R2 - R1			
Clubs	NOM	Prénom	Date de naissance
AIN SUD	ISHANI	Jalel	19/02/2007
AIN SUD	DUCHAMP	Joany	03/07/2007
AIN SUD	MESKINE	Redouane	26/02/2007
AIN SUD	GIACOMETTI	Bastien	23/03/2007
AIN SUD	GROUX	Ilhan	06/11/2007
AIN SUD	BESSOU	Joany	14/04/2007
AIN SUD	EDGARD	Thomas	30/10/2007
AIN SUD	LABORDE	Theotim	12/04/2007
AIN SUD	MEBARKI	Nawfel	07/10/2007
AIN SUD	SOUF	Mohamed	09/03/2007
AIN SUD	AKANNY	Issa	12/05/2007
AIN SUD	MANSOURI	Marwen	06/02/2007

AS MONTREAL LA CLUSE	MALLET MAISONNETTE	Ilan	06/01/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	PIROUX	Romain	11/01/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	DURY	Tom	20/04/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	FERNANDEZ RONCIN	Lucas	19/05/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	LAALAOUA	Illias	19/09/2007
CS VIRIAT	BREVET	Clement	06/08/2007
ESSOR BRESSE SAONE	SALLES	Gabriel	22/02/2007
ESSOR BRESSE SAÔNE	FAURITE	Killian	02/09/2007
ESSOR BRESSE SAÔNE	BERTHIER	Gabin	26/08/2007
ESSOR BRESSE SAÔNE	CHAMPION	Sacha	16/05/2007
FBBP 01	PELLETIER	Noah	23/05/2007
FBBP01	BEY	Nicolas	04/05/2007
FBBP01	GAULTEAU	Robin	17/01/2007
FBBP01	POMI*	Robinson	16/05/2007
FBBP01	PERICHON	Thibaud	19/01/2007
FBBP01	BENCHAO	Noe	04/07/2007
FBBP01	DANNER	Kenzo	10/01/2007
FBBP01	GROBOST	Adrien	22/10/2007
FBBP01	ABRAOU	Yassine	19/04/2007
FBBP01	CHAVAGNAT	Come	02/02/2007
FBBP01	MERY	Maxence	30/04/2007
FBBP01	VIGOUREUX	Maxence	27/09/2007
FBBP01	TRAORE	Abdoul Karim	12/01/2007
PLASTICS VALLEE FOOTBALL CLUB	BEN RAHMOUN	Nael	15/02/2007
PLASTICS VALLEE FOOTBALL CLUB	EL BAHRMI	Walide	23/09/2007
PLASTICS VALLEE FOOTBALL CLUB	BIFI	Amine	27/01/2007
PLASTICS VALLEE FOOTBALL CLUB	TOUCHE	Idris	10/01/2007
Joueurs blessés ou excusés à suivre	<u>e :</u>		
Clubs	NOM	Prénom	Date de naissance
BOURG SUD	MICHAUD	Romain	12/06/2007
BOURG SUD	DOUKAR	Naofel	27/04/2007
O.SUD REVERMONT 01	BOBELEYN	Leny	28/09/2007
CS LAGNIEU	TRIGON	Sacha	14/01/2007
FC DOMBES BRESSE	ODEN DEVAUX	Louis	26/11/2007
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	LAGARDE	Clovis	05/01/2007
JASSANS FRANS FOOT	CHATELARD	Lorenzo	25/06/2007
US NANTUA	DINEK	Arda	29/12/2007

DEVELOPPEMENT des PRATIQUES

Challenge départemental U11 – samedi 11 juin 2022 à Chalamont

Toutes les informations sur le site

N°	Nom du Canton	Communes composant le canton	Clubs présents sur le canton avec une équipe U11	Equipes engagées au 06 avril 2022
1	Ambérieu-en-Bugey	L'Abergement-de-Varey, Ambérieu-en-Bugey, Ambronay, Ambutrix, Arandas, Argis, Bettant, Château-Gailliard, Cleyzieu, Conand, Douvres, Nivollet-Montgriffon, Oncieu, Saint-Denis-en-Bugey, Saint-Maurice-de-Rémens, Saint- Rambert-en-Bugey, Torcieu, Vaux-en-Bugey.	Ambérieu FC, St Denis Ambutrix, JS Bettant, Vaux en Bugey, Ambronnay St Jean Le Vieux	
2	Attignat	Attignat, Béréziat, Buellas, Confrançon, Cras-sur- Reyssouze, Curtafond, Étrez, Foissiat, Jayat, Malafretaz, Marsonnas, Montcet, Montracol, Montrevel-en-Bresse, Polliat, Saint-Didier-d'Aussiat, Saint-Martin-le-Châtel, Saint- Sulpice, Vandeins.	Curtafond-Confrançon, Plaine Tonique, Foissiat Etrez, Bressans FC, Attignat	
3	Valserhône	Bellegarde-sur-Valserine, Billiat, Champfromier, Chanay, Châtillon-en-Michaille, Confort, Giron, Injoux-Génissiat, Lancrans, Lhôpital, Montanges, Plagne, SaintGermain-de- Joux, Surjoux, Villes	GJ Valserhône	1
4	Belley	Ambléon, Andert-et-Condon, Arbignieu, Belley, Brégnier- Cordon, Brens, La Burbanche, Ceyzérieu, Chazey-Bons, Cheignieu-la-Balme, Colomieu, Contrevoz, Conzieu, Cressin-Rochefort, Cuzieu, Flaxieu, Izieu, Lavours, Magnieu, Marignieu, Massignieu-de-Rives, Murs-et- Gelignieux, Nattages, Parves, Peyrieu, Pollieu, Prémeyzel, Pugieu, Rossillon, Saint-Benoît, Saint-Bois, Saint-Champ, Saint-Germain-les-Paroisses, Saint-Martin-de-Bavel, Virieu-le-Grand, Virignin, Vongnes.	Belley, Peyrieu	
5	Bourg-en-Bresse-1	Viriat. La partie de la commune de Bourg-en-Bresse non incluse dans le canton de Bourg-en-Bresse-2.	Viriat, FO Bourg, Bourg Sud	1
6	Bourg-en-Bresse-2	Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg, Saint-Rémy. La partie de la commune de Bourg-en-Bress située à l'ouest et au sud d'une ligne définie par l'axe des voies et limites suivantes : depuis la limite territoriale de la commune de Saint-Denis-lès-Bourg, ligne de chemin de fer Bourg-Mācon, avenue des Anciens-Combattants, boulevard Paul-Bert jusqu'à la place Perrier-Labalme, avenue Jean-Marie-Verne, rue de la Fraternité, rue Amédée-Fornet, rue Affred-de-Vigny, avenue Jean-Marie-Verne, boulevard Paul-Valéry, rue Tony-Ferret, boulevard de Brou. Igne de chemin de fer Bourg-Bellegarde jusqu'à son intersection avec la rivière Reyssouze, cours d'eau Reyssouze, commune de	F. Bourg En Bresse Peronnas 01, St Denis les Bourg	2
7	Ceyzériat	Montagnat. Certines, Ceyzériat, Chalamont, Châtenay, Châtillon-la- Palud, Crans, Dompierre-sur-Veyle, Druillat, Journans, Lent, Montagnat, Le Pantay, Revonnas, Saint-André-sur- Vieux-Jonc, Saint-Just, Saint-Martin-du-Mont, Saint-Nzier- le-Désert, Servas, Tossiat, La Trancière, Versailleux, Villette-sur-Ain. L'Abergement-Clémenciat, La Chapelle-du-Châtelard, Châtillon-sur-Chalaronne, Condeissiat, Dompierre-sur-	St Martin du Mont, Olympique Sud Revermont 01, Veyle Vieux Jonc, Châtillon la Pallud, Centre Dombes	2
8	Châtillon-sur-Chalaronne	Chalaronne, Garnerans, Genoullleux, Guéreins, Illiat, Marlieux, Mogneneins, Montceaux, Montmerle-sur-Saône, Neuville-les-Dames, Peyzieux-sur-Saône, Romans, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Ddier-sur-Chalaronne, Saint-Eienne-sur-Chalaronne, Saint-Georges-sur-Renon, Saint-Georges-sur-Renon, Saint-Georges-sur-Renon, Saint-Paul-de-Varax, Sandrans,	3 Rivières, Thoissey, Dombes Bresse, St Etienne Sur Chalaronne	
9	Gex	Sulignat, Thoissey, Valeins. Cessy, Divonne-les-Bains, Gex, Grilly, Sauverny, Versonnex, Vesancy.	Versonnex Grilly Sauverny, US Divonne, Pays de Gex	
10	Hauteville-Lompnes	Anglefort, Aranc, Armix, Artemare, Belmont-Luthézieu, Béon, Brénaz, Brénod, Chaley, Champagne-en-Valromey, Champdor, Chavornay, Chevilland, Condamine, Corbonod, Corcelles, Corlier, Cormaranche-en-Bugey, Culoz, Evosges, Le Grand-Abergement, Hauteville-Lompnes, Hostiaz, Hotonnes, Izenave, Lantenay, Lochieu, Lompnieu, Outriaz, Le Patit-Abergement, Prémillieu, Ruffieu, Seyssel, Songieu, Sutrieu, Talissieu, Tenay, Thézillieu, Vieu, Vieu-d'Izenave, Virieu-le-Patit.	Grand Colombier, COP Valromey	
11	Lagnieu	Bénonces, Blyes, Briord, Charnoz-sur-Ain, Chazey-sur-Ain, Groslée, hnimond, Lagnieu, Leyment, Lhuis, Lompnas, Loyettes, Marchamp, Montagnieu, Ordonnaz, Saint-Jean-de-Niost, Saint-Maurice-de-Gourdans, Saint-Sorlin-en-Bugey, Saint-Vulbas, Sainte-Julie, Sault-Brénaz, Seillonnaz, Serrières-de-Briord, Souclin, Villebois, Villieu-Loyes-Mollon	Lagnieu, St Maurice de Gourdans, Serrières Villebois, Berges du Rhône, Leyment	
12	Meximieux	Balan, Béligneux, Bourg-Saint-Christophe, Bressolles, Dagneux, Faramans, Joyeux, Meximieux, Le Montellier, Montluel, Pérouges, Pizay, Rignieux-le-Franc, Saint-Éloi, Sainte-Croix.	Bressolles, Cotière Meximieux	2
13	Miribel	Beynost, La Boisse, Miribel, Neyron, Niévroz, Saint- Maurice-de-Beynost, Thil, Tramoyes.	Ain Sud Foot, Le Mas Rillier, Cotière Luenaz	2
14	Nantua	Apremont, Béard-Géovreissiat, Belleydoux, Bellignat, Brion, Charix, Échallon, Géovreisset, Groissiat, Lalleyriat, Maillat, Martignat, Montréal-la-Cluse, Nantua, Les	Montréal La Cluse, Nantua	
15	Oyonnax	Neyrolles, Le Poizat, Port, Saint-Martin-du-Frêne. Arbent, Oyonnax.	Arbent, Veyziat, Plastics Vallée	
16	Pont-d'Ain	Bolozon, Boyeux-Saint-Jérôme, Ceignes, Cerdon, Challes- la-Montagne, Dortan, Izernore, Jujurieux, Labalme, Leyssard, Matafelon-Granges, Mérignat, Neuville-sur-Ain, Nurieux-Volognat, Peyriat, Poncin, Pont-d'Ain, Priay, Saint- Alban, Saint-Jean-le-Vieux, Samognat, Serrières-sur-Ain, Sonthonnax-la-Montagne, Varambon.	Groupement Jeunes Haut Bugey, Ol. Rives de l'Ain, Dortan, Priay	
17	Replonges	Arbigny, Asnières-sur-Saône, Bâgé-la-Ville, Bâgé-le-Châtel, Boissey, Boz, Chavannes-sur-Reyssouze, Chevroux, Courtes, Curciat-Dongalon, Dommartin, Feillens, Gorrevod, Lescheroux, Mantenay-Montlin, Manziat, Ozan, Pont-de-Vaux, Replonges, Reyssouze, Saint-André-de-Bâgé, Saint-Benigne, Saint-Bienne-sur-Reyssouze, Saint-Bann-sur-Reyssouze, Saint-Mzier-le-Bouchoux, Saint-Trivier-de-Courtes, Sermoyer, Servignat, Vernoux, Vescours,	Feillens, Replonges, Manziat, Bagé, Essor Bresse Saône, Bresse Nord, Bresse Foot	2
18	Saint-Étienne-du-Bois	Vésines. Beaupont, Bény, Bohas-Meyriat-Rignat, Chavannes-sur- Suran, Cize, Coligny, Cormoz, Corveissiat, Courmangoux, Domsure, Drom, Germagnat, Grand-Corent, Hautecourt- Romanèche, Jasseron, Marboz, Meillonnas, Pirajoux, Pouillat, Pressiat, Ramasse, Saint-Etienne-du-Bois, Salavre, Simandre-sur-Suran, Treffort-Cuisiat, Verjon, Villemotier, Villereversure.	Marboz, Plaine Revermont Foot, Hautecourt	
19	Saint-Genis-Pouilly	Ferney-Voltaire, Ornex, Prévessin-Moëns, Saint-Genis- Pouilly. Challex, Chevry, Chézery-Forens, Collonges, Crozet,	AS Prevessins Moens US Challex, Echenevex	
20	Thoiry	Challex, Chevry, Chezery-Forens, Collonges, Crozet, Échenevex, Farges, Léaz, Lélex, Mjoux, Péron, Pougny, Saint-Jean-de-Gonville, Ségny, Sergy, Thoiry.	Segny Chevry O., Foot Sud Gessien	
21	Trévoux	Beauregard, Frans, Jassans-Riottier, Massieux, Misérieux, Parcieux, Reyrieux, Saint-Bernard, Saint-Didier- de-Formans, Sainte-Euphémie, Toussieux, Trévoux.	Misérieux Trévoux, Jassans, Reyrieux, St Didier de Formans, Bords de Saône	
22	Villars-les-Dombes	Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Baneins, Birieux, Bouligneux, Chaleins, Chaneins, Gvrieux, Fareins, Francheleins, Lapeyrouse, Lurcy, Messimy-sur-Saône, Monnay, Monthieux, Rancé, Relevant, Saint-Marcel, Saint-Gen-Gorcy, Saint-Jean-de-Thurigneux, Saint-Marcel, Saint-Trivier-sur-Moignans, Sainte-Glive, Savigneux, Villars-les-Dombes, Villeneuve.	Fareins Saône Vallée, Portes de l'Ain, Mille Etangs	
23	Vonnas	Bey, Biziat, Chanoz-Châtenay, Chaveyriat, Cormoranche- sur-Saóne, Crottet, Cruzilles-les-Mépillat, Gréges, Laiz, Mézériat, Perrex, Pont-de-Veyle, Saint-André-d'Huiriat, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint- Jean-sur-Veyle, Saint-Julien-sur-Veyle, Saint-Laurent-sur-	St Laurent, Bord de Veyle, Veyle Saône, St Cyr, Grièges Pont de Veyle	2
		Saône, Vonnas.	TOTAL	14

Festival U13 – Report au samedi 23 avril à Bellignat

RDV pour les défis	Début des défis	Heure du 1 ^{er} match	Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3	Terrain 4
8h30	9h	10h30	Montréal -	Thoissey -	Ain Sud -	Arbent -
Garçons			Belley	Jassans	Plastics Vallée	Bourg Sud
9h Garçons	9h30	10h55	FBBP 01 - Bresse Tonic	Viriat - Valserhône	OSR 01 - Misérieux Tré.	Lagnieu - Replonges
13h Filles	13h45	14h35	Valserhône - EBS	Montréal - Ent. Côtière		, 0**

11 joueurs + 2 éducateurs, défi conduite, défi jonglage, quizz Toutes les informations ont été envoyé aux clubs.

Ain Défis Foot U11 – Vendredi 22 avril au stade Marcel VERCHERE

BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
MARBOZ
VEYLE VIEUX JONC
VEYZIAT
ATTIGNAT
FOISSIAT ETREZ
VIRIAT
PRIAY
RIVES DE L'AIN Pays du Cerdon
BRESSE FOOT
SUD REVERMONT
PLAINE TONIQUE
ST MARTIN DU MONT
ESSOR BRESSE SAONE
ST DENIS AMBUTRIX F.C.
ESSOR BRESSE SAONE
AMBRONAY ST JEAN LE VIEUX
FEILLENS
BRESSE NORD
VAUX EN BUGEY
MANZIAT

4 joueurs par club participeront à l'opération.

Toutes les informations seront envoyées aux clubs le vendredi 08 avril.

Plateau Départemental U6/U7 – samedi 21 Mai 2022 à Montmerle/Saône

Organisé par le District de l'Ain et le club de Foot 3 Rivières.

- ENGAGEMENTS GRATUITS

- Réservé aux joueurs de la catégorie U6/U7 (nés en 2016-2015 et joueuses nées en 2014)
 - Equipes de 4 joueurs minimum (7 maximum)
 - Poules de 6 équipes (5 matchs par équipes)
 - Matchs de 14h30 à 18h15
 - 18h30 : remise des récompenses : maillots, gadgets à chaque participant

La composition des poules, les horaires des matchs et les convocations, le règlement paraitront au PV du jeudi 5 Mai 2022.

ENGAGEMENT A REMPLIR AVANT LE SAMEDI 30 AVRIL 2022

Attention : Les clubs engagés dans les délais seront prioritaires.

REMPLIR LE FORMULAIRE

Inscriptions au 07/04 : 77 équipes

BRESSOLLES (2) AIN SUD (8) LE MAS RILIER (3) ARBENT (4) BRESSE FOOT (2) FBBP 01 (2) BOURG SUD (3) DORTAN (1) MARBOZ (2) VEYLE SAONE (3) VAUX EN BUGEY (2) PORTES DE L'AIN (1) ES ST MARTIN MAILLAT (1) BAGE (2) LAGNIEU CS (2) ATTIGNAT (2) THOISSEY (2) JASSANS FRANS (4) OL. SUD REVERMONT 01 (3) ST MARTIN DU MONT (2) GJ VALSERHONE (3) GUEREINS (2) FAREINS SAONE VALLEE (2) MISERIEUX TREVOUX (5) REPLONGES (2) OL. RIVES DE L'AIN (3) FOOT TROIS RIVIERES (3) MONTREAL LA CLUSE (2) VIRIAT (1)

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

<u>Présents</u>: Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit sur « INFORMATIONS FOOT **REDUIT** »

Calendriers U7, U9, Festival 2^e tour, Montées Descentes U13, Feuilles de match, Règlements, Coordonnées des Educateurs ...

U13

Championnat U13:

Vous trouvez sur le site le calendrier U13 (Rubrique Championnat) Début des rencontres U13 à 13 h 30 :

Sauf à

St Julien / Reyssouze (Bresse Nord) début à 14 heures Polliat: (Bressans FC) à 14 heures

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse :

Inverser la rencontre

La reporter à un soir de la semaine

Modifications:

Poule E : Changement d'Horaire

Journée du 9 Avril 2022 : Bresse Tonic Foot 2 reçoit GJ Valserhône à 12 H 30 à Montrevel (L'Huppe). Journée du 21 Mai 2022 : Bresse Tonic Foot 2 reçoit Arbent 2 à Montrevel (L'Huppe) à 12 h 30.

Poule F: Changement d'horaire

Journée du 21 Mai 2022 : Ain Sud Foot 3 reçoit Plaine Revermont Foot 1 à 15 h 30

Poule J: Changement d'horaire

Journée du 9 Avril 2022 : Bresse Tonic Foot 3 reçoit Bresse Nord 2 à Montrevel (L'Huppe) à 12 h 30. Journée du 21 Mai 2022 : Bresse Tonic Foot 3 reçoit Ol Sud Revermont 2 à Montrevel (L'Huppe) à 12 h 30.

Poule L: Retrait de GJ Valserhône 5

La poule se retrouve avec 2 exempts chaque samedi sauf la dernière journée. Nous vous proposons que ceux-ci se rencontrent.

Nous ne pouvons pas saisir ces rencontres sur Footclubs. Merci de nous envoyer la feuille de match par mail.

Après entente avec le club adverse, vous pouvez modifier le lieu de la rencontre.

Journée du 9 Avril 2022 : Veyziat 1 – Dortan 1 Journée du 14 Mai 2022 : Nantua 2 – Dortan 2

Rappel concernant l'arbitrage

L'arbitrage est assuré de préférence par un jeune licencié du club recevant, à défaut par un jeune licencié du club adverse ou par un dirigeant licencié d'un des 2 clubs.

Lorsque vous avez des remplaçants, il vous est demandé d'en utiliser un comme Arbitre Assistant en le changeant toutes les 15 minutes lors de la pause « coaching » qui ne dure que 2 minutes maximum. Cette demande est obligatoire pour les équipes évoluant en D1 seconde et troisième phase comme elle l'est pour celles qui évolueront en Critérium de Ligue.

Feuille de match

A partir du 5 Mars, il y aura une feuille de match informatisée pour les U13. Celle-ci doit être validée avant l'heure de début du match parue sur le site.

Feuilles de match manquantes : Merci de nous l'envoyer par mail Amende : 9 €

Journée du 26 Mars 2022 :

Poule E: Bourg Sud 29 €Poule H: Côtière Luénaz 19 €Poule Q: Cormoz St Nizier9 €

Licences manquantes: 1,60 € par licence avec un maximum de 8 €

Journée du 26 Mars 2022 :

Aucune

Festival U13 Pitch La Finale Départementale a été reportée au 23 Avril 2022 toujours à Bellignat.

Début des défis Conduite et Jonglage à 9 heures

Premier match à 10 h 30 Quizz pour les équipes au repos

Montréal – Belley CS Thoissey – Jassans Ain Sud Foot - Plastics Vallée Arbent – Bourg Sud

Premier match à 10 h 55 Quizz pour les équipes au repos

Bourg en Bresse Péronnas 01 – Bresse Tonic Foot Viriat – GJ Valserhône OL Sud Revermont – Misérieux Trévoux Lagnieu – Replonges

Début des défis Conduite et Jonglage pour les filles à 13 h 45

Premier match féminin à 14 h 35

GJ Valserhône – Essor Bresse Saône Montréal – PF Côtière

U11

Championnat U11:

Début des rencontres U11 à 10 h

Lorsqu'il y a des U11 et des U9 sur un même lieu, nous mettons les U11 à 11 heures et les U9 à 9 h 30. Vous pouvez si vous le désirez jouer toutes les rencontres à 10 heures. Merci de nous le préciser par mail.

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse : Inverser la rencontre

Pas de report de rencontre U11

Les clubs peuvent s'entendre pour la jouer un soir de semaine et le club recevant nous envoie la feuille de match par mail.

Possibilité qu'il y ait des rencontres programmées à 9 h 30 et /ou 11h

Vous trouvez sur le site le calendrier U11 (Rubrique Championnat)

Il y a des poules de 12 et 10 équipes mais seules les 7 premières journées se dérouleront.

Attention, il peut y avoir des modifications (Changement de lieu, d'horaire, ...)

Modifications:

Poule C: Changement d'Horaire

Les rencontres reçues par Bourg Sud 1 débutent à 10 heures.

Poule J: Changement d'Horaire

Les rencontres reçues par Bourg Sud 2 débutent à 10 heures.

Poule T : Changement d'Horaire

Les rencontres reçues par Bourg Sud 3 débutent à 10 heures.

Feuille de match

Le club recevant les imprime. Il saisit le résultat et scanne la feuille de match (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

Feuilles de match manquantes Pas d'amende Merci de nous les envoyer par mail <u>Journée du 26 Mars 2022 :</u>

Poule C : Jassans Frans 1

Bourg Sud 1

Poule F: Vaux en bugey 1
Poule H: Jassans Frans 2
Poule I: Bresse Nord 1
Poule K: GJ Haut Bugey 1

Poule M: Leyment 1 et OL Rives de l'Ain 2

Poule N : Côtière Luénaz Fém 4 et St Maurice de Gourdans 1

Poule O: Dombes Bresse 2 et Côtière Luénaz 2

Poule P: Dombes Bresse 3

Poule Q : Essor Bresse Saône 2 fém **Poule R :** Curtafond Confrançon 2

Poule S: Bresse Nord 2
Poule T: Bourg Sud 3

Licences manquantes : 1,60 € par licence avec un maximum de 8 €

Journée du 19 Mars 2022

Poule A :	Arbent 1	Toutes	8€
Poule B:	Ambérieu FC 1	1 licence	1,60€
Poule E:	GJ Valserhône 3	Toutes	8€
Poule I:	Bresse Foot 2	1 licence	1,60€
Poule K:	Veyziat 3	3 licences	4,80€
	Veyziat 2	1 licence	1,60€
Poule L:	CO Plateau Valromey 2	1 licence	1,60€
Poule M:	Ambérieu FC 3	2 licences	3,20€
Poule N:	Dombes Bresse 2	1 licence	1,60€
Poule P:	Dombes Bresse 3	1 licence	1,60€
Poule Q:	St Laurent 1	2 licences	3,20€

Journée du 26 Mars 2022

Poule D : Plaine Tonique 1	Toutes	8€
Poule F: Culoz Grand Colombier 1	2 licences	3,20€
Poule I: Bresse Foot 2	1 licence	1,60€
Poule L: Culoz Grand Colombier 2	5 licences	8€
CO Plateau Valromey 2	1 licence	1,60€
Poule M: Ambronay St Jean 1	1 licence	1,60€

Poule Q : St Laurent 1 3 licences 4,80 €

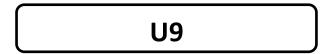
Poule S : Plaine Tonique 3 Toutes 8 €

Arbitrage

Les rencontres U11 doivent être arbitrées.

Soit par: Un jeune du club recevant

Un dirigeant d'une des 2 équipes Un éducateur d'une des 2 équipes



Championnat U9:

Début des plateaux U9 à 10 h ou 9h 30

Lorsqu'il y a des U11 et des U9 sur un même lieu, nous mettons les U11 à 11 heures et les U9 à 9 h 30.

Vous pouvez, si vous le désirez, jouer toutes les rencontres à 10 heures. Merci de nous le préciser par mail.

Vous trouvez sur le site le calendrier U9 (Informations Foot Réduit) ainsi que le calendrier journée par journée.

Vous trouvez aussi le calendrier sur le site dans la rubrique Championnat.

Attention, il peut y avoir des modifications (Changement de lieu, d'horaire, ...)

Feuille de plateau

Utiliser les feuilles de plateau données lors des 2 saisons précédentes.

Ne saisir **qu'un seul résultat** qui vous permet de scanner la feuille de plateau (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

Modifications:

Poule ZB: Changement d'horaire

Journée du 9 Avril 2022 : Le plateau débutera à 10 heures à Bourg en Bresse (La Chagne ASPTT).

Feuilles de match manquantes Pas d'amende Merci de nous les envoyer par mail

Journée du 26 Mars 2022 : **Poule E :** Jassans Frans

Poule I : Bressans FC

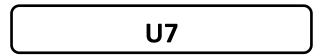
Poule O: Ambronay St Jean

Poule Q: OL Buyatin

Poule R : St Maurice de Gourdans

Poule U: Trois Rivières

Poule X : Essor Bresse Saône Fém **Poule ZD :** OL Rives de l'Ain



Début des plateaux U7 à 10 h, 13h30, 14 h

Pas de report des plateaux

Les calendriers U7 connus à ce jour sont sur le site dans « Information Foot Réduit ».

Vous les trouverez aussi dans compétition en fin de semaine prochaine.

Feuille de plateau

Utiliser les feuilles de plateau données lors des 2 saisons précédentes.

Ne saisir **qu'un seul résultat** qui vous permet de scanner la feuille de plateau (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

Merci de nous envoyer vos calendriers établis à l'issue de la formation des groupes lors des réunions « J'accompagne » de ce lundi 21 Février.

Feuilles de match manquantes Journée du 26 Mars 2022 :

Poule Q: Dortan

Pas d'amende

Merci de nous les envoyer par mail

Poule C : Serrières Villebois Poule H : St Cyr et Manziat Poule I : Bord de Veyle

FOOT AIN – Bulletin Officiel n° 37 du 7 Avril 2022

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

<u>Informations préliminaires pour les classements</u>

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

Néant

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées

- Eclairages des terrains d'Arbent :
 - NNI 010140101 classement en E7 jusqu'au 10 mars 2024.
 - NNI 010140102 classement en E Entrainement jusqu'au 10 mars 2024.
- Eclairages des terrains de Saint Denis les Bourg :
 - NNI 013440102 classement en E Entrainement jusqu'au 15 mars 2024
 - NNI 013440103 classement en E Entrainement jusqu'au 15 mars 2024.
- Eclairage (Leds) du terrain de Montréal-la Cluse :
 - NNI 012650101 classement en E5 jusqu'au 21 mars 2026.
- Eclairage (Leds) des terrains de Feillens :
 - NNI 011590101 classement en E5 jusqu'au 21 mars 2026.
 - NNI 011590102 classement en E6 jusqu'au 21 mars 2026.
- Eclairage du terrain de Lescheroux :
 - NNI 012120101 classement en E Entrainement jusqu'au 01 avril 2024.
- Installation de Saint Nizier le Bouchoux
 - NNI 013800101 classement en T5 jusqu'au 10 octobre 2030.
- Installations de Saint Cyr sur Menthon NNI 013430101 et NNI 013430102 vérifiées le 21 mars
 rapports à rédiger par la CDTIS pour envoi à la ligue.
- Installations de Bourg en Bresse « terrains de la Chagne » vérifiées le 25 mars rapports à rédiger par la CDTIS pour envoi à la ligue.
- Installation de Bourg en Bresse des Vennes vérifiée le 05 avril rapport à rédiger par la CDTIS pour envoi à la ligue

<u>Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées</u>

Installations d'Ambérieux en Dombes le 11 avril, de Civrieux le 11 avril, de Viriat le 12 avril, de Chaveyriat le 13 avril, de Serrières de Briord le 20 avril 2022.

Informations générales

Protection du terrain par une main courante et d'autres dispositifs de protection

Pour garantir le déroulement du jeu en toute sécurité, le terrain est doté d'un dispositif de protection (séparation physique de protection destinée à limiter l'envahissement du terrain par les spectateurs et respecter les zones de sécurité)

Ce dispositif est installé de manière permanente. S'il n'est que partiel, sur un ou plusieurs côtés du terrain, le public ne doit pas avoir accès aux parties non protégées.

Dans tous les cas, les éléments constituant le dispositif de sécurité doivent respecter les dispositions de la norme NF EN 13200- 3 et ne doivent présenter aucun danger (arêtes vives, aspérités...) sur toutes leurs surfaces pour les acteurs du match et leur public.

Main courante:

La main courante (en protection de l'aire de jeu) a une hauteur de 1 à 1,10 m (mesurée dessus la lisse) et est ancrée dans le sol. Elle est obstruée ou non jusqu'au sol (dans ce cas la garde au sol est de 10 cm maximum). La lisse (dessus) de cette main courante ne doit pas avoir une section inférieure à 50 mm.

Clôture grillée

Sa hauteur est d'au moins 2 m hors sol et sa conception permet une bonne visibilité du jeu en toute sécurité.

Pour la CDTIS: JF JANNET